

Conseil de sécurité

Distr. générale
16 octobre 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 10 octobre 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1757 (2007) du Conseil de sécurité, en date du 30 mai 2007, et à son annexe, relative à la création d'un tribunal spécial pour le Liban. Conformément à l'alinéa d) du paragraphe 5 de l'article 2 et au paragraphe 2 de l'article 3 de l'annexe, je dois nommer les juges et le procureur du Tribunal spécial sur recommandation d'un jury de sélection que j'établis après en avoir avisé le Conseil de sécurité. Ce jury doit être composé de deux juges siégeant ou ayant siégé dans un tribunal international et du Représentant du Secrétaire général.

Je tiens à informer le Conseil de sécurité de mon intention de nommer, conformément aux dispositions susmentionnées, le juge Mohamed Amin El Mahdi (Égypte) et le juge Erik Møse (Norvège) juges du jury de sélection et M. Nicolas Michel, Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques et Conseiller juridique, mon Représentant.

Le juge El Mahdi a été juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de 2001 à 2005, notamment comme Président de chambres de première instance. Auparavant, il avait assumé les fonctions de Président du Conseil d'État et de Président de la Cour administrative suprême de son pays.

Le juge Møse est juge au Tribunal pénal international pour le Rwanda depuis 1999 et en a été le Président de 2003 à 2007. Auparavant, il a été juge à la Cour d'appel d'Oslo et avocat près la Cour suprême au Bureau du Solicitor General de la Norvège.

Les membres du jury de sélection seront appelés à bref délai à assumer leurs fonctions.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon

07-54349 (F) 161007 161007